



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE PELLETAN, 105 AVENUE CAMILLE PELLETAN 13003 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Haco YAGIR, représentant de la société SAS A MONT BLANC S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe QUARTIER LES HAUTES 2249 ROUTE DU BEAUSSET 83150 BANDOL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Haco YAGIR	33	330 €
Garabet YALIC	33	330 €
René SERBELLONI	34	340 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 08970 00021254999 44

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Denis CRESPO
Chargé d'affaires professionnelles
denis.crespo@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Marseille Pelletan
105 avenue Camille Pelletan
13003 Marseille
Tél. 04 96 20 62 18 (appel local non surtaxé)
Fax 04 91 84 01 99
BIC : 33164308800033 - Orias 07 003 758



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE PELLETAN, 105 AVENUE CAMILLE PELLETAN 13003 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Haco YAGIR, représentant de la société SAS A MONT BLANC S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe QUARTIER LES HAUTES 2249 ROUTE DU BEAUSSET 83150 BANDOL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Haco YAGIR	33	330 €
Garabet YALIC	33	330 €
René SERBELLONI	34	340 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 08970 00021254999 44

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Denis CRESPO
Chargé d'affaires professionnelles
denis.crespo@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Marseille Pelletan
105 avenue Camille Pelletan
13003 Marseille
Tel: 04 96 20 62 18 (appel local non surtaxé)
Fax: 04 91 84 01 99
Siret 331 843 086 00035 - Oras 07 003 758